



LES ÉCHOS DU CE

JANVIER 2017

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ **UNE ANNEE DE TRANSITION**

Le Pôle n'existe plus, mais le CE perdure tel quel jusqu'au renouvellement des instances. Résultat, **beaucoup de monde dans la délégation patronale**.

Désormais le CE est présidé par le patron du réseau **Yannick LETRANCHANT**. Autour de lui : **Olivier GODARD**, DRH de France 3 et **Olivier MONTELS**, directeur des programmes régionaux, la DRH sortante du Pôle **Nathalie DENE**, **Sylvie MARC-MALLET** pour la communication interne + les cinq directeurs régionaux : **Michel BARTHEN** (Pays de la Loire), **Stéphane GAILLARD** (Normandie), **Valérie GIACOMELLO** (Centre - Val de Loire), **Fabrice GOLL** (Ile-de-France) et **Jean-Michel LE GUENNEC** (Bretagne).

En ouverture de séance les élus CGT ont fait une déclaration. → **Voir déclaration**.

✓ **SUIVI DE LA REORGANISATION DE FRANCE 3**

Difficile à ce stade de connaître les positionnements de chacun, suite à la réforme du 1^{er} janvier : les organigrammes résultant de la réorganisation de France 3 ont été faits dans l'urgence, ils sont incomplets ou inexacts et ne prennent pas en compte les fonctions support finance et RH. La direction promet des organigrammes rectifiés pour le CE du mois prochain.

D'ores et déjà **on constate de fortes disparités entre les anciennes antennes « émergentes »** (Pays de la Loire, Centre – Val de Loire) et les autres régions. Ainsi

dans les services com, les effectifs varient de zéro à trois. La direction évoque des rééquilibrages en fonction des souhaits de mobilité.

Côté administration de la production, le directeur de France 3 Pays de la Loire répond qu'il est en train « de recenser les besoins » et de regarder « comment constituer un atelier de production pour assister l'administratrice de production ».

Les élus ont posé des questions sur **qui fait quoi à la direction centrale du réseau régional**. Embarras de la direction et réponses évasives, du genre « M. Untel réfléchit à un autre avenir » ou « M. Untel, je ne peux pas vous répondre précisément »... Pas limpide, limpide, y compris apparemment pour les Parisiens de l'étape. Ils ont un mois pour réviser...

Le président du CE dément que le poste de secrétaire général adjoint de France 3, confié à l'ancien délégué de France 3 Nantes soit un emploi fictif ou un placard : « Il y a beaucoup de travail ». Transmis à l'intéressé...

Côté développement numérique, la direction répète qu'il n'y aura pas de moyens supplémentaires. Pour Olivier Godard, « nous n'avons pas les moyens de créer des structures parallèles. Cela se fera inévitablement par une évolution de nos métiers ». Et d'ajouter : « il faut aller vite, maintenant, sur les compétences complémentaires et l'évolution des métiers. Il faut avancer ». Les élus ont répondu que le numérique réclamait des gens pour le faire et des métiers spécifiques qui font aujourd'hui défaut, par exemple les media-managers.

✓ ANTENNES ET PROGRAMMES

La commission de l'information et des programmes s'est réunie le 7 décembre dernier. Au menu notamment, un premier bilan de l'activité en Centre – Val de Loire après la suppression des éditions locales de Tours et de Bourges, le bilan des PAE et des partenariats avec les conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire. → **Voir le compte-rendu de la commission**.

La suppression des éditions locales a eu tendance à renforcer les tournages de magazines par les équipes de Tours et de Bourges. Mais le corollaire, c'est que les JT régionaux font **moins de place à l'actu**. Une réflexion est en cours pour redéployer une équipe d'Orléans sur Tours. Se pose aussi la question d'une 2^e équipe dans les BIP de Blois et de Chartres.

Sur les **matinales**, après le **passage à 52 minutes début janvier** dans les différentes régions à l'exception de l'Île-de-France, il va y avoir des ajustements au fil de l'eau. Michel Barthen (le nouveau directeur des Pays de la Loire) semble décidé à mettre sa patte rapidement. Dès la rentrée de février, il veut supprimer les séquences webcam, avant une refonte plus lourde en septembre.

A Orléans, où il n'y avait pas d'émission jusqu'ici, une boîte de prod est venue épauler les équipes pendant les semaines du lancement. On notera au passage que ladite boîte de prod est dirigée par l'ancien responsable des programmes de France 3 Paris-Ile-de-France-Centre, Pierre Milli. Ce hasard... Cette collaboration devrait s'arrêter fin février. Le suivi de l'édition de cette émission devrait être confié à un permanent. Quant à l'animateur qui était rémunéré par le producteur, il devrait continuer à présenter l'émission, mais avec le statut de cachetier.

A Vanves, l'objectif est de passer à 52 minutes en septembre.

Les matinales n'ayant repris que début janvier, on est encore en phase de rodage, mais on constate déjà que les moyens font défaut. Et sur ce point, les élus ne se contenteront pas du raisonnement simpliste des ETP. Si des métiers et fonctions manquent dans la chaîne de fabrication, c'est bien là qu'il faudra renforcer les équipes et pas ailleurs...

Côté PAE, c'est le règne de l'hétérogénéité. Quasi inexistantes (2 par région) en Ile-de-France, Centre-Val de Loire ou Normandie, elles se sont multipliées en Bretagne et Pays de la Loire (8 PAE communes), pour peu qu'on aime le vélo ou la voile. Si ce n'est pas le cas, il ne reste plus qu'à zapper vers la concurrence...

Piquée au vif, Valérie Giacomello (Centre-Val de Loire) annonce plein de projets pour 2017 : la réouverture le 6 mars du CCCOD (Centre de création contemporaine Olivier Debré) de Tours après plusieurs années de travaux, le Printemps de Bourges, les Fêtes de Jeanne d'Arc, l'ouverture de la LGV (ligne grande vitesse) Tours-Bordeaux le 2 juillet et le Festival de Loire en septembre, dont la directrice aimerait bien faire un prime time.

Fabrice Goll, de son côté déplore le déficit de PAE sur son antenne. Le nouveau patron de France 3 Ile-de-France en annonce déjà pour les 40 ans de Beaubourg ou pour le Salon de l'agriculture.

Olivier Montels (programmes régionaux) dit inciter les régions à multiplier les décrochages exceptionnels, sous réserve que ce soient « les bons programmes ». Et Yannick Letranchant d'ajouter : « la zone de diffusion a son importance. Il ne faut pas forcément une zone de diffusion large ». On ne vous l'envoie pas dire. En fait, ça s'appelle la proximité. Mais on ne voudrait pas avoir l'air de nous répéter...

Il faut dire que les chiffres sont sans pitié. Certaines PAE font des cartons sur une région et pas du tout sur une autre, donc en diffusant trop large, on risque de plomber l'audience globale.

✓ **DES PARTENARIATS REGIONAUX EN VOGUE**

La convention de 3 ans entre France 3 et la région Pays de la Loire vient de se terminer. D'ores et déjà un nouveau partenariat a été signé sous la forme d'un COM (contrat

d'objectifs et de moyens) pour les 3 prochaines années. L'enveloppe a été revue à la baisse 750 000 € contre 900 000 € précédemment, mais on ne sait pas encore ce qu'il y aura dedans. Les élus ont demandé que ce COM leur soit présenté dans le détail.

Sur la période précédente, **la convention a permis de financer 21 projets** (7 prestations, 7 co-productions, 7 productions internes et une convention de développement), mais elle n'a créé **aucune activité pour les salariés de France 3 Nantes**.

Entre temps un COM a été signé entre France 3 et la région Bretagne. Il prévoit le **financement de 25h de programmes** chaque année (une émission culturelle « le Grand BaZH.art », une émission de débat (« HD, l'Heure du débat »), 5 à 6 documentaires, des retransmissions (Tour de Bretagne), une co-production de fiction en langue bretonne.

Le Conseil régional de Bretagne apporte 393 000 € par an, les chaînes locales privées participent pour 22 000 € aux co-productions. France 3, elle, apporte son industrie (495 000 € de coûts techniques + 135 366 € de frais de personnel) et du cash (109 050 €), soit 2 euros de France 3 pour un 1 euro dépensé par la région.

Mais **cet argent n'a pas permis de créer des postes**. Au contraire, 2,5 ETP ont été pris sur l'activité globale de l'antenne de Bretagne pour être affectés aux émissions du COM.

✓ **UN JOUR, UNE REGION : UN EMBRYON DE MODULE FRANCEINFO**

Le 13 février doit être mis à l'antenne de Franceinfo, un **nouveau module** (hebdomadaire ? Quotidien ? Thématique ?) fabriqué en région. Pour l'instant il s'agit d'une expérimentation dont le pilote a été réalisé à Grenoble et qui va concerner 7 rédactions, dont Nantes. Il s'agit d'un module incarné, fait de plateaux, de sujets et off déjà diffusés dans le JT. Le projet est piloté par Laurence Bobillier, la patronne de l'info régionale.

L'idée, éminemment éditoriale, est résumée par Yannick Letranchant : « L'idée, c'est que ça n'ait pas d'impact sur le JTR ». Traduction : faut que ça ne nous coûte rien et qu'on puisse faire passer cette activité par les trous de la raquette. C'est pas encore cette fois qu'on va mettre en valeur le savoir-faire régional...

A ce stade-là, la direction n'en sait pas plus. Autant dire que le projet est « porté »...

✓ **LE SIGLE DU JOUR : DDMPO**

C'est la nouvelle appellation à la mode dans la bouche des patrons de France 3 : les

DDMPO. Kezaco ? Ben DDMPO, quoi !

Allez, soyez branchés, c'est la nouvelle fonction de Xavier Chanu et de ses homologues, anciens régulateurs d'activité. Traduisez désormais : **directeurs délégués aux moyens et à la performance opérationnelle**. Une nouvelle étiquette pour continuer à nous dire comment faire plus avec moins.

« D-D-MPO... D-D-MPO... »

✓ **LE SCANDALE DU JOUR : LE DEFRAIEMENT DES NON-PERMANENTS**

La direction du réseau présente dans les 4 CE des ex-pôles une note qui **revoit à la baisse les indemnités dont bénéficient les salariés non-permanents** quand ils vont travailler dans une station éloignée de chez eux. Application prévue, le 1^{er} février.

Les élus se sont étonnés que le projet ne soit pas présenté en CCE. Réponse d'Olivier Godard : cela concerne le réseau de France 3. – Donc c'est une initiative de la direction de France 3 ? – Non, c'est une politique d'entreprise, mais ça concerne essentiellement France 3.

La note prévoit que les CDD qui vont travailler loin de chez eux (en « indemnité de mobilité ») ne bénéficieront plus du défraiement des repas (ni le midi, ni le soir) et que **l'hôtel leur sera remboursé 35 € au forfait ou 74 € max sur facture**, quelle que soit la zone géographique. Qui peut se loger à ce tarif-là ? A plus forte raison dans les grandes villes ou les lieux touristiques.

Doit-on comprendre que le salarié non-permanent doit payer lui-même ses repas pour venir travailler ? Ah pardon ! Dans son infinie bonté, la direction annonce que ces salariés pourront accéder à la cantine – quand il y en a – le midi ou qu'ils pourront avoir des tickets restaurant. Quand on connaît le dispositif pour obtenir de tels titres, on doute que des non-permanents travaillant un jour ou deux puissent en bénéficier. Quant au soir... ceinture.

Les élus ont unanimement dénoncé cette politique, la **discrimination et l'injustice** qu'elle engendre.

→ Voir motion des élus.

✓ **VANVES : LE GRAND FLOU**

Les salariés et les élus déplorent le **déficit d'information au quotidien** sur l'évolution de la situation à Vanves, 6 mois après l'incendie qui a rendu impraticables la régie, un

plateau et les équipements techniques. La direction assure qu'elle va désormais communiquer plus régulièrement.

Selon la direction, une réunion a eu lieu le 3 janvier avec les assurances. **L'expert judiciaire a donné son accord pour que les équipements techniques soient testés**, démontés et déplacés au sous-sol. Ces opérations ont commencé à la mi-janvier.

Le 23 février est prévue une réunion d'expertise autour du véhicule incendié au sous-sol. Si l'expert le permet, le véhicule sera ensuite retiré et les travaux pourront commencer.

Côté exploitation, un **second onduleur** a été acheté pour sécuriser la régie, mais les deux onduleurs ne protègent pas l'ensemble des serveurs et des montages se sont retrouvés perdus à quelques minutes du journal.

La **console son** du car régie doit être changée avant la fin février. Un nouveau **réseau d'ordres** va être acheté dans le même délai.

La **passerelle d'accès au car**, qui était dangereuse, va être changée.

Concernant le car, unanimement reconnu comme vétuste (il s'agit de l'ancien car de la Filière de Toulouse), la direction va lancer une « expression de besoins », afin de le « suppléer ». En gros, à ce qu'on comprend, la question est de savoir s'il faut investir dans un nouveau car, mettre une régie fly dans un Algéco, ou autre... Difficile d'imaginer un investissement pour quelques mois avant une reconstruction de la régie.

On doit avouer qu'on a **un peu de mal à suivre**, mais on comprend que la direction cherche à tout prix à sécuriser l'antenne pour les élections. Tous les scénarii sont paraît-il ouverts, y compris un rapatriement des équipes sur une emprise nationale, scénario peu crédible aujourd'hui, faute de place au siège.

Yannick Letranchant dit s'interroger sur le choix qu'il a fait de rapatrier les équipes à Vanves dès le milieu de l'été et se demande s'il a alors pris la bonne décision.

Autre information : France 3 ne fera pas appel du jugement qui a donné raison au CHSCT d'Ile-de-France, qui avait voté une expertise, suite à l'incendie. L'expert va donc pouvoir se mettre au travail.

✓ **ROUEN : ON SE RAPPROCHE DU CONCRET**

Le permis de construire de la future station de Rouen a été accepté le 14 décembre dernier. Des recours sont possibles jusqu'à la fin du mois de février.

Pendant ce temps-là, **les appels d'offres sont lancés**, jusqu'au 23 février. France

Télévisions disposera ensuite de 6 semaines pour analyser les offres.

Des tests de géothermie sont en cours actuellement. Les travaux sont réellement censés commencer en septembre.

En parallèle, **la direction cherche à calmer la fronde qui monte chez les salariés**. Elle a fait appel à la société Forma pour « aider les collaborateurs à se projeter et à adhérer aux espaces de travail » (sic).

Il faut dire que, d'une part, les journalistes refusent le principe de bureaux non attribués, inférieurs d'un tiers au nombre de salariés, d'autre part les monteurs ont vu leurs salles de montage déplacées de la façade Seine à l'arrière du bâtiment, côté rue et sans soleil, sans doute pour offrir la lumière et la vue à quelqu'un qui la « méritait » plus... Ils s'en sont émus par courrier mais attendent toujours la réponse...

L'encadrement local n'a pas la main sur le dossier, piloté par Paris. Bel exemple d'autonomie – toute – relative...

✓ A VENIR

➡ **Prochain CE** : 28 février.



CE du 20 janvier 2017

Déclaration liminaire de la CGT

Nous ouvrons avec ce comité d'établissement une ère de transition, le temps que l'administration du Travail se prononce sur le périmètre des futures instances.

La situation est un peu particulière puisque l'organisation de France 3 est désormais calquée sur les régions administratives, alors que le CE reste sur le périmètre du pôle, et que sa présidence est centrale.

Ces quelques mois auront valeur de test : ils vont nous permettre de juger de la pertinence et de la précision des réponses qui seront apportées dans cette instance. Nous ne voudrions pas que l'éloignement de la présidence de ce comité devienne un frein supplémentaire au dialogue social. Et la remarque vaut pour le délai de transmission des documents. La loi prévoit 3 jours, pas la veille au soir...

Cette période de transition va aussi nous permettre de juger de la pertinence de la réforme du réseau. Nous pourrons juger du niveau d'autonomie réel des nouveaux directeurs et directrice présents autour de cette table. Et surtout de leur capacité à conduire des projets de développement régional, projets de qualité, bien exposés, qui entraînent l'adhésion de tous les salariés.

Nous l'avons déjà dit, nous avons des doutes sur l'autonomie dont disposeront ces managers pour générer de l'activité, des projets, du sens, dans un contexte de restriction continue des moyens et de diminution des ETP. Rappelons le non-remplacement annoncé d'un départ à la retraite sur deux d'ici 2020, qui viendra s'ajouter à la pression que subissent déjà les salariés.

Dans ce contexte, il va s'agir de mener à bien la révolution numérique, en impliquant l'ensemble des salariés et des métiers, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Nous rappelons à ce sujet à nos directeurs et directrice fraîchement émoulus, qu'au-delà de leur enthousiasme et de leurs envies, ces changements ne pourront se faire à la hussarde, ils devront nécessairement s'accompagner de négociations, puisque la direction veut jouer sur l'évolution des métiers et des pratiques.

Devant les sénateurs, Delphine Ernotte s'est prononcée pour des chaînes régionales de plein exercice. Nous restons convaincus que c'est le but à atteindre.

Nous avons voté un avis négatif à cette énième réforme de France 3. Démontrez-nous que nous avons eu tort.

Rennes, le 20 janvier 2017

Compte-rendu de la commission Programmes, antennes, information locale & régionale

Bilan Locales de Bourges et de Tours

Après la fermeture des éditions locales de Bourges et de Tours, alors que les personnels de ces locales restaient sur site, les premières questions portent sur leur planification au sein de la rédaction.

Les personnels ont été « ventilés » et participent à la création de modules et de dossiers pour le JT régional, la matinale ainsi que pour le Mag de la rédaction,

Du mois de septembre à la mi décembre 2016 les équipes des locales ont réalisé :

- 5 feuillets de 4 X 2mn30
- 8 magazines de 13 minutes 5 par Bourges et 3 par Tours
- 12 modules « découverte » de 4 minutes, 6 à Tours et 6 à Bourges

Pour l'actualité, il y a une équipe à Bourges et une équipe à Tours sur 7 jours, ainsi qu'une équipe à Blois et à Châteauroux mais sur 5 jours. Pour renforcer ces équipes, une réflexion est engagée pour redéployer une équipe d'Orléans sur Tours et Bourges,

Les débats durant la commission ont révélé qu'il n'y avait pas assez d'échange entre les équipes des locales et Orléans pendant la conférence de rédaction du matin. L'une des solutions pourrait être une 1er conférence en visio avec les équipes des locales.

Plus généralement sur la ligne éditoriale, la fin des éditions locales a induit de facto une partie magazine forte dans le journal du soir au détriment de l'actualité. Il est sans doute encore trop tôt pour juger de la pertinence de ce choix éditorial en terme d'audience, un bilan sur une année pleine permettra d'y voir plus clair.

Les matinales

Centre Val de Loire

Il s'agit ici d'un exercice un peu particulier: faire le compte-rendu d'un projet, alors que le dit projet s'est transformé en véritable émission depuis le 5 janvier...Ceci étant valable pour toutes les matinales de l'ex pôle NO, sauf Vanves ou rien ne change.

Reste à savoir si le projet de décembre 2016 s'est réalisé en janvier 2017.

Quoiqu'il en soit, était prévu en décembre une émission de 52' sur 4 jours (33 ou 35 semaines, lundi/mardi et jeudi/vendredi à 9h50) hors congés scolaires.

2 émissions devaient être réalisées en direct et 2 enregistrées par semaine. Lundi et jeudi matin en direct, les mêmes jours mais l'après midi les émissions doivent être enregistrées pour une diffusion mardi et vendredi.

En terme de moyens il était prévu :

- 1 animateur en plateau + 1 journaliste en duplex
- 1 journaliste édition + 1 scripte
- 1 équipe pour le duplex (VCR : OPV + OPS) avec cam HF

Pour un total par semaine de 25 Jours/homme, sans compter les 3 chroniqueurs et chroniqueuses qui seront présents selon les rubriques.

La direction pour cette émission a décidé de faire appel à une société privée de production (HDPM) en prestation de service sur 3 mois, une reconduction jusqu'en juin 2017 est possible, avec un producteur exécutif et un producteur artistique. Cette société est dirigée par Pierre Milli ex directeur des programmes de l'ex région Paris Île-de-France Centre.

Normandie

L'émission est en plateau depuis Caen et en direct 4 jours par semaine. Pour la réalisation les équipes techniques en interne sont mises à contribution sur le petit plateau avec des caméras boules.

Pour la préparation il était prévu :

Pour Caen

- 1 présentateur plateau 5/jours/semaine
- 1 producteur à mi-temps 2,5 jours /semaine
- 1 assistante d'émission 5/jours/semaine
- 1 scripte 4 jours /semaine

Pour Rouen

- 1 productrice 5 jours/semaine
- 1 monteur 4,5 jours/semaine

Pour un total prévisionnel de 24 jours/homme/semaine, ce décompte ne comprends pas les feuillets fabriqués par les rédactions ni découverte Haute ou Basse Normandie.

Pays de la Loire

L'émission est en plateau depuis Nantes et en direct 4 jours /semaine. La matinale fait 52' comme les autres matinales, sauf le vendredi 50' suite à la diffusion du programme court « Étonnant patrimoine » dernier programme produit dans le cadre de la précédente convention PDL.

Pour la réalisation les équipes techniques en interne sont mises à contribution.

L'émission devrait être réalisée sur un plateau dédié avec des caméras boules en mars prochain.

Pour la préparation il était prévu :

- 1 animateur-rédacteur-présentateur 5 jours/semaine
- 1 rédacteur BRI 5jours/semaine
- 1 monteur 5jours/semaine
- 1 scripte 4 jours/semaine
- 1 assistante 2 jours/semaine

Pour un total prévisionnel de 21 jours/homme/semaine. Le projet matinale PDL prévoit également la mise à contribution des équipes de la rédaction sur des sujets dit « froids » en duplex via la 4G.

Bretagne

L'émission doit être réalisée sur le grand plateau en direct 4 jour/semaine, les équipes techniques internes participent à la fabrication.

Pour la préparation il est prévu :

- 1 rédacteur-présentateur 5 jours/semaine
- 1 scripte 4 jours/semaine
- 2 personnes de l'antenne pour le suivi soit 2X5 jours/semaine
- 1 personne de l'antenne pour les calages 3 jours/semaines

Pour un total prévisionnel de 22 jours/homme/semaine. Un nouvel habillage est également prévu ainsi que la définition d'une nouvelle charte de mise en image avec un réalisateur (Serge Bonnafous) et sur 2 jours la prestation d'un directeur de la photographie pour le numéro 0,

Des duplex doivent être développés avec la locale de Brest.

Paris Île-de-France

Vanves est hélas un cas particulier suite à l'incendie qui a frappé le BRI cet été. Rien ne change pour cette matinale présentée par un producteur au cachet et enregistrée l'après midi sur l'unique plateau du BRI,

Total prévisionnel de 15 jours/homme/semaine.

- 1 présentateur au cachet 4 jours/semaine
- 1 journaliste antenne 5 jours/semaine
- 1 assistante d'émission 5 jours/semaine
- 1 monteur 1 jour/semaine

Les PAE & leurs audiences en 2016

Centre Val de Loire

La Voix est Libre consacrée au salon de la chasse, « Game Fair 35eme édition » le samedi 18 juin 2016 (11h07-11h57) :

- Sur l'antenne d'Orléans : 2,9% de PDA
- Moyenne habituelle de la case : 5,5%
- Moyenne nationale sur la tranche horaire : 4,9%

Dimanche en politique en direct des rendez vous de l'histoire de Blois diffusée le dimanche 9 octobre 2016 (11h01-11h56)

- Sur l'antenne d'Orléans : 1,3% de PDA
- Moyenne habituelle de la case : 3,3%
- Moyenne nationale : 2,8%

Paris IDF

La voix est libre spéciale a été diffusée le samedi 18 juin (11h03-11h54)

- Sur l'antenne Paris IDF : 6,6% de PDA
- Moyenne habituelle de l'antenne : 2,7%
- Moyenne nationale : 4,7%

Avant match de la finale de la Coupe de France le samedi 21 mai (20h25-20h49)

- sur l'antenne Paris IDF : 7,0% de PDA
- Sur l'antenne Provence-Alpes : 9,1% de PDA
- Moyenne habituelle Paris IDF et Provence-Alpes : 9,6% de PDA (Zorro)
- Moyenne nationale : 10,6%

Bretagne- Pays de la Loire

Cyclisme avec le « Tro bro Leon » (Tour du pays de Leon) diffusé le dimanche 17 avril (15h16-16h42).

- 13,0% de PDA sur Rennes et Nantes
- Dans le détail, 18,2% pour Rennes, habituellement 4,9% et 8,6% pour Nantes habituellement 2,9%
- Moyenne nationale sur la zone de diffusion : 3,9%

Cyclisme, Tour de Bretagne diffusé le samedi 30 avril (15h11-16h08)

- Moyenne sur Bretagne : 9,2% de PDA
- Moyenne sur Pays de Loire: 7,2%
- Moyenne nationale pour cette tranche horaire : 8,9% de PDA

Seconde étape du Tour de Bretagne diffusé le dimanche 1er mai (15h18-16h59)

- 10,5% de PDA sur Rennes et Nantes
- moyenne habituelle Nantes et Rennes:3,7%
- Moyenne nationale : 5,7%

PAE Les Insulaires – Festival des îles du Ponant diffusé également en Poitou-Charentes le samedi 24 septembre (15h15-16h07)

- 9,4% pour l'antenne de Rennes, 4,3% pour celle de Nantes et 7,8% pour Poitiers
- habituellement 9,3% en moyenne sur ces antennes

- moyenne nationale sur la tranche horaire : 7,8%
- Dimanche 25 septembre dernière journée du festival (10h54-11h54) diffusée seulement sur Rennes et Poitiers
- 3,6% de PDA en Bretagne et Poitou-Charente
 - habituellement 4,0% sur la case
 - moyenne nationale : 3,3%

Cyclisme Tour de Vendée diffusé le dimanche 2 octobre (15h18-16h56)

- Rennes 11,3% de PDA, Nantes 3,9%
- Habituellement 5% à Rennes et 3,2%
- Audience nationale 5,6% et 4,1% sur les 2 tranches horaires occupées par la PAE

Cyclisme encore avec les championnats d'Europe de cyclo-cross diffusés le dimanche 30 octobre (13h41-16h11)

- Pour Rennes 6,8% de PDA pour Nantes 3,6%
- Habituellement Rennes 5,5% et Nantes 4,6%
- Moyenne nationale 5,7% de PDA

Le Vendée Globe (A quai avec les skippers) diffusé le samedi 5 novembre (15h17-16h11) également sur les antennes normandes

- Bretagne 11,6% de PDA (vs 5,9% en moyenne), Pays de la Loire 8,4% (vs 5,9%), Normandie 10,3% (vs 11,1%)
- Moyenne nationale de référence 8,6% de PDA

Dimanche 6 novembre pour la sortie des bateaux (9h15-11h52)

- Bretagne 4,8% de PDA (vs 4,5 en moyenne sur la tranche depuis la rentrée 2016), Normandie 5,4% (vs 6,3), Pays de la Loire 18,4% (vs 4,1%)
- Moyenne nationale sur la zone de diffusion 5% de PDA

Brest 2016 diffusée le 16 juillet est impactée par l'attentat de Nice, audience Bretagne 4,8% de PDA, Normandie 9,3%, Pays de la Loire 0,6%

Haute et Basse Normandie

Perche Élite Tour (circuit national de saut à la perche) diffusé le dimanche 24 janvier (13h29-14h14) également diffusé en Auvergne, mais nous n'avons pas les audiences,

- 3,3% de PDA pour la Haute et Basse Normandie
- 4,1% de PDA moyenne nationale sur la zone de diffusion

PAE Guillaume, la jeunesse d'un conquérant diffusion le vendredi 14 octobre (23h49-01h38) à l'occasion des 950 ans de la bataille d'Hastings,

- 3,1% de PDA
- 5,0% de PDA en moyenne dans la zone de diffusion,

Projets de PAE pour 2017

- Les 500 ans du Havre avec la compagnie Royal de Luxe
- La route du Rhum
- La course Jacques Vabre
- Granville patrimoine mondial

- Salon de l'agriculture
- Tro Bro Leon
- Tour de Bretagne
- 1 an après l'inondation (Orléans-Paris)
- Les législatives e

Synthèse de la convention Pays de la Loire

C'est une convention, signée en mai 2013, entre France 3 pôle NO et la région des Pays de la Loire pour un montant de 300k € par an sur 3ans.

Cette convention touche à sa fin ; sur cette période de 2013 à 2016, 21 opérations ont été conduites,

- 7 pour la saison 2013-2014 pour un coût total de 758 992 €
- 10 pour la saison 2014-2015 pour un coût total de 593 962 €
- 4 pour la saison 2015-2016 pour un coût total de 201 797 €

Il y a eu 7 productions en interne, 6 coproductions, 7 prestations et 1 convention de développement.

Les principales maisons de productions qui ont travaillé sur ces opérations sont :

- Pois Chiche (Nantes) pour des émissions dont le coût total était de 330 870€
- TGA (Tours) une seule prestation « Vues sur la Loire à Vélo » coût total 300 077 €
- Mikiti Production 2 opérations pour un cout total de 137 311 €
- Aréaction 1 opération (en cours de developpement) pour un coût de 41 272 €
- OHKN 1 opération pour un coût total de 56 060 €
- 24 Images 2 opérations pour un coût total de 250 746 €
- Les Films du Balibart (Nantes) 1 opération dont le cout total etait de 144 761€.

Sur l'ensemble des opérations :

- Coût total pour 21 opérations : 1 563 751 €
- Coût France 3 : 1 106 880 € (cash et industrie)
- Montant affecté à la convention : 833 694 €

Bilan du COM Bretagne (2016)

Un Contrat d'Objectifs et de Moyens a été signé entre la Région Bretagne et France 3 Bretagne les chaînes locales TVR, Tébéo et Tébésud, la Web TV Brezhoweb et la plateforme Breizh Créative sur une période de trois ans.

En 2016 le budget de la production visé par le COM était ainsi ventilé :

- Apport région : 393 640 €
- Apport TV locales : 22 014 €
- Valorisation Industrie France 3 : 495 000 €
- Valorisation France 3 en cash : 109 050 €
- Coût personnel : 135 366 €

Addendum Paris Île de France

Pour finir, vous n'aurez pas manqué de remarquer que nous avons peu abordé la région capitale (sauf pour dire que rien ne bougeait suite à l'incendie ou les 2 PAE de 2016).

Dans un bassin de population de plus de 12 millions d'habitants (plus que la Belgique et pratiquement autant que les 4 autres régions de l'ex pôle NO) l'investissement de France Télévisions dans la région capitale semble inversement proportionnel à sa démographie.

Une situation qui n'a fait qu'empirer depuis une vingtaine d'année avec la disparition d'émissions devenues cultes, « Qu'est ce qu'elle dit Zazie », Saga Cité, Décryptage... Émissions qui si elles ont disparu n'ont jamais été remplacées, à tel point qu'aujourd'hui il ne reste plus qu'une matinale enregistrée de 26' (52' ailleurs) et Paname.

Une situation qui devient de plus en plus inquiétante avec l'arrivée pour l'actualité de BFM Paris et du feu vert donné par le CSA le 12 janvier dernier à Telf pour créer une chaîne de plein exercice sur la TNT Francilienne.

France Télévisions paraît avoir abandonné le terrain aux autres acteurs du PAF qui



Motion relative aux indemnités de mobilité des salariés non-permanents

La direction du réseau de France 3 n'a visiblement pas de chantier plus urgent que de s'attaquer aux salariés les plus fragiles de l'entreprise : les non-permanents.

Désormais, pour venir travailler dans une antenne, ils devront en être de leur poche pour se loger et pour se nourrir.

Alors qu'un salarié permanent en frais de mission peut prétendre à un remboursement de 120 à 153 € par jour selon les villes, les salariés non-permanents qui vont travailler dans une zone différente de leur lieu de résidence n'auront droit en tout et pour tout qu'à 74€ pour payer l'hôtel, le petit-déjeuner et leurs repas.

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest dénoncent vivement cette règle discriminatoire et punitive, qui vise à faire des économies sur le dos des plus fragiles.

Cette politique aura des conséquences désastreuses sur le vivier des non-permanents et à terme sur l'activité.

Par ailleurs, cette mesure doit faire l'objet d'une présentation au Comité central d'entreprise, dès lors qu'il s'agit d'une décision générale à France Télévisions.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 20 janvier 2017